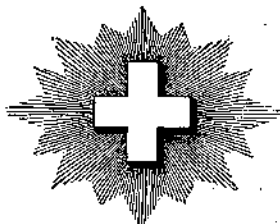


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 31452

21 septembre 1904, 5³/₄ h. p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à Tavannes (Suisse).

Mouvement de montre.

Le dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, représente une forme d'exécution de l'objet de l'invention, en plan vue de chaque face dans les fig. 1 et 2 et en coupe transversale suivant la ligne *A-B-C-D* dans la fig. 3; la fig. 4 est une vue en perspective du ressort d'encliquetage, ces deux dernières figures étant à échelle plus grande que les deux premières.

Une platine *a*, munie de piliers *b* et *c* destinés à supporter un pont quelconque, tel par exemple une $\frac{1}{2}$ ou $\frac{3}{4}$ platine, porte tout le mécanisme de remontoir et de mise à l'heure ainsi que la roue de centre ou grande moyenne et la minuterie.

Dans le pilier *c*, fixé à la platine *a*, est ajusté librement un pignon *d* muni d'un trou carré *e* destiné à recevoir l'extrémité, pareillement carrée, de la tige de remontoir, celle-ci pouvant tourner librement dans le trou *f* dudit pilier. Le pignon *d* engrène constamment avec une roue *g* pivotée sur une vis *h* vissée dans la platine *a*, cette roue *g* engrenant elle-même constamment avec deux roues, l'une *i* pouvant engrener avec la première roue de minuterie *j* et l'autre *k* pouvant engrener avec le rochet *l* de barillet. Les deux roues *i* et *k* sont pivotées sur une bascule *m*, pivotée elle-même au dessus de la roue *g*, sur la même vis *h* qui sert de pivot

à cette dernière roue. La bascule *m* peut prendre les positions voulues pour le remontage et pour la mise à l'heure.

La roue *j* est solidaire du pignon *n* placé de l'autre côté de la platine *a* par un arbre *o* ajusté librement dans cette platine; le pignon *n* engrène avec la roue *p* solidaire de l'aiguille d'heures *q*, tandis que la roue *j* engrène avec un pignon *r* fixé sur l'axe *s* qui est solidaire de l'aiguille des minutes *t*; la roue de grande moyenne *u* est ajustée, avec son pignon *v*, à frottement gras sur l'axe *s*.

La platine porte également le ressort d'encliquetage du barillet; ce ressort est formé d'une lame *x* se terminant par deux talons de même épaisseur qu'elle; l'un *y* s'engage dans un trou *z* de la platine et pénètre dans la denture du rochet *l* de barillet où il fait l'office de cliquet, tandis que l'autre talon *1* est enfoncé dans un autre trou *2* de ladite platine; entre les deux talons, mais plus rapproché de *1* que de *y* se trouve une oreille *3* repliée à l'équerre avec la lame *x* et formée d'une pièce avec elle; une vis *4*, passant par un trou de cette oreille fixe ce ressort d'encliquetage sur la platine.

Les dimensions et la forme des organes décrits peuvent différer.

REVENDEICATION:

Mouvement de montre caractérisé par une platine qui porte tout le mécanisme de remontoir et de mise à l'heure ainsi que la roue de centre, la minuterie et le ressort d'encliquetage du barillet, ce ressort étant formé par une lame ayant un talon à chacune de ses extrémités et pénétrant chacun dans un trou de la platine,

l'un de ces talons étant engagé dans la denture du rochet de barillet où il fait l'office de cliquet, une oreille repliée à l'équerre avec la lame du ressort et formée d'une pièce avec elle, faisant passer une vis qui fixe ledit ressort sur la platine, le tout en substance comme décrit en regard du dessin annexé.

Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET, Chaux-de-Fonds.

